

LE NOUVEL ESSOR

LETTRE D'INFORMATION de l'association LE NOUVEL ESSOR D'ERQUY

(leouvelessor@free.fr)

Imprimeur-gérant : Pierre Pelan – Siège social : 10 impasse du Rocher-Morieux 22430 ERQUY

N° 004 20 février 2008

Encore et toujours le PLU

Le rapport du commissaire enquêteur est sorti et, effort méritoire, notre conseil municipal l'a mis à disposition du public. Il peut être consulté sur le site internet de la mairie. Que ne ferait-on pas en période électorale !

Le rapport qui, à première vue, paraît favorable est en fait très critique. En conclusion, le commissaire indique qu'il :

- adhère à l'économie générale du projet,
- prend acte de la volonté politique exprimée dans le projet d'aménagement et de développement durable.
- constate l'engagement de concilier aménagement et développement durable.

Mais c'est sans compter avec son conseil de mettre en œuvre une **approche environnementale de l'urbanisme** et la demande de mise à l'étude d'une **zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager** (ZPPAUP).

Qu'est-ce qu'une ZPPAUP ? C'est un outil complémentaire du PLU qui permet de fixer des prescriptions particulières en matière d'architecture et de paysage ainsi que les règles d'évolution du patrimoine étudié pour des ensembles urbains et/ou paysagers, choisis sur des critères esthétiques ou historiques. Ce dispositif offre des garanties bien supérieures au système d'étoiles prévu par le projet de PLU qui n'a aucune valeur juridique.

L'approche environnementale de l'urbanisme est une démarche d'accompagnement des maîtres d'ouvrages. Elle repose sur une méthode de travail et des outils qui, à partir d'un état des lieux, des enjeux locaux et d'exemples de solutions performantes, permettent de partager avec tous les acteurs du projet les enjeux du développement durable. Elle donne lieu à l'établissement d'une charte d'aménagement durable définissant les

objectifs du projet qui sont ensuite traduits dans les documents réglementaires.

Pour nous, il est clair que ces deux points soulignent l'incohérence entre le diagnostic effectué dans le rapport de présentation du PLU et son règlement. Cette incohérence empêche de répondre au véritable défi que constitue sur ce territoire le fait de concilier aménagement et développement durable alors que la pression foncière et la spéculation immobilière sont à l'œuvre depuis plusieurs années.

Nous trouvons là une réponse à un souhait profond des Réginiens, nombreux à exprimer la nécessité de maîtriser l'urbanisation et de préserver l'image d'Erquy et son environnement.

Que l'on ne vienne pas nous dire que ces procédures sont lourdes et incompatibles avec la nécessité de disposer rapidement d'un document d'urbanisme actualisé et fiable en l'absence duquel Erquy vit depuis des années dans un désordre qui favorise les initiatives les plus douteuses en terme de développement urbain, qu'elles soient publiques ou privées.

Si le PLU est adopté sans tenir compte de ces conclusions du commissaire enquêteur, il ne répondra pas aux besoins d'Erquy et constituera une garantie insuffisante contre la pression foncière d'autant plus qu'aux insuffisances concernant environnement et développement durable s'ajoutent les graves insuffisances en matière de réserves foncières.

Ajoutons pour terminer que le PLU a fait l'objet de plus de 250 remarques dans le cadre de l'enquête publique. Les habitants d'Erquy qui les ont faites attendent des réponses et même si elles sont négatives, un fonctionnement démocratique exige des explications.

Personnes âgées : il y a beaucoup à faire

La situation du foyer logement (devenu EHPAD) est alarmante. Le projet lancé et presque abouti sous la municipalité Catros (89-95) fut repris et terminé en 2001 par la municipalité actuelle mais il avait perdu son âme : écarté à un kilomètre du centre à l'endroit le plus haut de la ville, il isole les résidents qui n'ont pas accès à la vie publique ni à l'animation du centre.

La situation y est aujourd'hui très dégradée : les repas sont de mauvaise qualité; le personnel en

nombre insuffisant et qui travaille dans des conditions déplorables (salaires, horaires, charge de travail) ne peut s'occuper des résidents comme il le faudrait et ils sont livrés à eux-mêmes si bien que les familles inquiètes de la mauvaise qualité de vie de leurs parents se sont mobilisées pour obtenir des explications et demander des améliorations. Aucune réponse ne leur est encore parvenue de la municipalité et aucune amélioration n'est apparue.

La transformation du foyer en EHPAD en décembre devait permettre l'augmentation et la diversification du personnel avec l'arrivée d'infirmières, aides soignantes et médecin coordonnateur. Un mois et demi après, rien n'a changé, comme si le passage en EHPAD n'avait pas été prévu de longue date. Pourtant, les résidents payent depuis décembre au tarif EHPAD qui est supérieur.

Le mépris de la municipalité ne s'arrête pas aux résidents et à leurs familles. Que sait-on, nous contribuables d'Erquy, de l'origine de la dette du foyer dont la commune va devoir acquitter une part (au moins 120 000€) et de la manière dont elle le fera ?

Et puis, il y a un autre problème. La liste des demandes pour l'EHPAD est longue. La municipalité qui n'a pas su anticiper l'augmentation du nombre de personnes âgées est maintenant prise de court. Aucune demande d'extension n'a été faite auprès du Conseil général. On compte aujourd'hui 700 demandes de création de places d'EHPAD en attente sur le

département. Quand on sait que seulement dix de ces demandes sont satisfaites chaque année, on mesure l'énormité de l'erreur de la municipalité qui aurait dû déposer une demande dès 1996 pour répondre au besoin actuel.

Si la liste « Erquy, un avenir partagé » est élue, l'une de nos actions prioritaires sera de déposer une demande d'extension de l'EHPAD auprès du Conseil général.

Nous avons aussi le projet de créer très vite un quartier senior, structure à mi-chemin entre l'aide à domicile et l'EHPAD, beaucoup plus souple et conviviale que le foyer logement * (voir ci-dessous). Pourquoi la municipalité n'y a-t-elle pas pensé avant ? Le manque d'intérêt pour les personnes âgées est flagrant.

Il nous faudra trouver le terrain adéquat. Là encore, à cause du manque de vision à long terme de la municipalité actuelle, nous serons confrontés à un sérieux problème car il y a une **insuffisance criante de réserve foncière**.

***Qu'est-ce qu'un quartier senior ?**

C'est un quartier dont une partie des maisons est réservée aux anciens, les autres étant ouvertes à toutes les familles.

Il ne s'agit donc pas d'un ghetto, où l'on ne logerait que des personnes âgées mais d'un quartier mixte où jeunes et moins jeunes cohabitent.

Les logements ne sont pas regroupés par type mais mélangés sur l'ensemble du quartier.

Les maisons réservées aux anciens sont spécialement étudiées pour faciliter la vie des personnes âgées. Les aménagements intérieur et

extérieur sont adaptés (accessibilité de tous les lieux à un fauteuil roulant par exemple).

Les locataires bénéficient bien sûr de toutes les aides à domicile.

Le loyer de ces **logements** (T2 et T3) n'est pas supérieur au loyer normal, ce qui les rend abordables même à des personnes à très faible revenu (FNS).

Ce serait un bel exemple de mixité sociale. Nous le réaliserons.

Débats publics du Nouvel essor d'Erquy

Nous avons eu le plaisir d'assister cette semaine à deux débats de très grande qualité. Le premier mené par Claude Saunier, sénateur, avait pour sujet le développement durable. **Il a permis de montrer que le réchauffement climatique, la production et l'utilisation de l'énergie, la préservation de la biodiversité nécessitent un changement des comportements individuels et collectifs faute de quoi nos conditions et notre cadre de vie se dégraderaient dangereusement. Nous y reviendrons car les répercussions de ces constats sur la gestion municipale sont très importants.**

Le second, présenté par Edmond Hervé, maire de Rennes depuis 31 ans, portait sur la démocratie locale et la citoyenneté. Voici quelques courts extraits de sa présentation:

Une personne aussi intelligente et cultivée soit-elle ne peut pas tout savoir. Bien gouverner c'est savoir additionner les compétences de chacun.

Le conseil municipal est le lieu où se prennent les décisions, où l'on informe la population des orientations. Il faut absolument débattre, éviter les clans.

Le maire et son conseil ont non seulement le devoir d'informer mais aussi celui d'écouter les citoyens.

A Rennes, je suspens les séances du conseil pour écouter les questions du public.

Il faut créer des commissions extra municipales qui permettent d'élargir le champ des compétences dans des domaines particuliers importants (l'école...).

La richesse d'une commune, c'est la diversité de sa population. Tout le monde a intérêt à la mixité sociale. Une commune qui ne la favorise pas se sclérose puis meurt. Il faut pour cela maîtriser le foncier tout en respectant les propriétaires.

Une commune, c'est d'abord une population. C'est en fonction de l'évolution de cette population qu'il faut penser les projets à long terme. Par exemple la population vieillit du fait de l'allongement de la vie. Il faut nécessairement en tenir compte dans nos projets.

L'intercommunalité est primordiale. Il faut absolument mutualiser certaines compétences telles que le logement, l'aménagement, le transport, l'eau pour pouvoir répondre aux besoins.

Bref, l'exposé brillant de M. Hervé a dessiné l'exact contraire de ce que nous vivons à Erquy depuis 13 ans : l'absence de projet à long terme, l'absence de communication, les luttes d'influence et les clans, la destruction de la mixité sociale pour favoriser le profit à court terme de la spéculation immobilière. Ils promettent de changer. Mais comme en 1995 et en 2001, la promesse est du genre : **demain, on raserà gratis.**